

RIORGES

n°265 . MARS 2021

MAGAZINE

Le journal d'informations de la Ville de Riorges



DOSSIER P.11

BUDGET 2021 : LES PROJETS QUI SERONT MENÉS CETTE ANNÉE

04 RETOUR EN IMAGES

06 C'EST D'ACTU

Élections départementales et régionales
Nouveau : aide à la préparation aux examens pour les jeunes
Résidence allée Julien Vachet

09 TRAVAUX

Les travaux d'aménagement rue Jean Plasse sont terminés

10 ENVIRONNEMENT

Luttons contre les plantes invasives



Un budget
volontaire et
solidaire pour tous
les Riorgeois

11 DOSSIER

BUDGET 2021

15 ÉCONOMIE

L'actualité économique

16 RENCONTRE

Le renouvellement urbain des Canaux dans l'objectif

17 CULTURE

La culture vient à vous

18 ÉTAT CIVIL

19 AGENDA

RETROUVEZ
LE PROCHAIN
NUMÉRO
DE RIORGES
MAGAZINE
À PARTIR DU
LUNDI 3 MAI
DANS VOTRE
BOÎTE
AUX LETTRES

Compte tenu de la situation actuelle, il est possible que certaines informations annoncées dans le présent magazine ne soient plus d'actualité au moment où vous le recevrez. Nous vous prions de nous en excuser par avance.

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.RIORGES.FR
OU EN CONTACTANT LE STANDARD DE LA MAIRIE AU 04 77 23 62 62.

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination Sarah Sanchez

Rédaction Amandine Pech, Sarah Sanchez Photographies Anthony Sion

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue

→ **CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION** 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR



Visite sur le chantier du futur
Centre de Santé Municipal le 4 mars.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

LES COMMUNES FONT FACE À UNE PERTE D'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Lors du dernier conseil municipal du 3 mars, le budget primitif a été adopté avec 27 voix pour, le groupe minoritaire choisissant de s'abstenir.

De nombreux maires, en période d'élaboration et de vote des budgets, soulignent à juste titre les baisses des dotations de l'État. La principale est la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Cette dernière a été créée en 1979, avec l'objectif d'apporter une autonomie financière aux communes. Hélas, depuis 2013, les gouvernements successifs ont largement ponctionné les collectivités locales pour notamment respecter les critères de Maastricht (réduction des dépenses et de la dette publiques), qui aujourd'hui, avec la crise sanitaire, ont volé en éclats. À Riorges, nous sommes donc passés d'une DGF de 1 460 000 € en 2013 à 619 000 € en 2021, soit une perte cumulée avoisinant les 5 millions d'euros.

De nombreux maires ont aussi critiqué la nouvelle réforme fiscale, née d'une promesse électorale lors de la campagne présidentielle de 2017, et visant à supprimer la taxe d'habitation pour les résidences principales.

J'ai bien conscience que chaque citoyen bénéficiant d'une réduction d'impôt puisse y trouver un intérêt. Mais cette mesure est totalement inéquitable car 20 % des contribuables les plus aisés vont bénéficier d'un gain équivalent à 45 % du montant de l'impôt supprimé. En revanche, certains citoyens déjà dans la précarité (personnes âgées, étudiants, ...) auront très peu, voir aucun gain supplémentaire. D'autres solutions existent pour redonner du pouvoir d'achat à tous les Français, et principalement à ceux qui en ont véritablement besoin.

De plus, cette réforme fiscale est une faute démocratique car elle coupe le lien entre les citoyens et les assemblées locales élues au suffrage universel, celles-ci assumant pleinement leur choix en matière de politique fiscale.

En 1980, la loi du 10 janvier donnait aux communes la liberté de fixer les taux des 4 taxes locales directes (taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti) afin de leur garantir une autonomie fiscale.

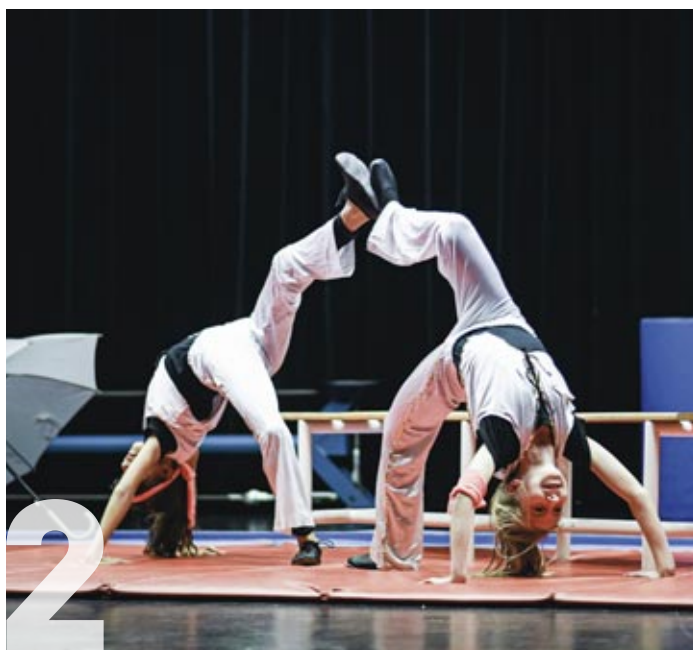
Aujourd'hui, seule demeure la taxe foncière sur le foncier bâti (le non bâti représentant des recettes anecdotiques).

En résumé, les communes doivent faire face à la fois à une perte d'autonomie financière et à une perte d'autonomie fiscale.

Cependant, à Riorges, le budget 2021 a été construit et voté avec un maintien des taux fiscaux, et cela pour la 24^e année consécutive, malgré le désengagement financier de l'État. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, ainsi qu'une gestion rigoureuse de la dette, nous permettent aujourd'hui de dégager un autofinancement important et d'augmenter notre capacité d'emprunt afin de financer les nombreux projets d'investissements, qui vous sont présentés par Nabih Nejjar (adjoint aux finances) dans ce magazine.

J'espère de tout cœur que l'arrivée des beaux jours verra la fin de cette crise sanitaire. En attendant, prenez soin de vous.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 1^{ER} AVRIL À 20H30,
À SUIVRE EN DIRECT
SUR WWW.RIORGES.FR



1 Les élèves de l'école maternelle du Pontet en ont appris plus sur le fromage grâce à l'intervention de Laurent Mons le 26 février. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement sur le thème de la gourmandise.

2 Un spectacle pour les enfants, par les enfants !

Le 17 février, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs du centre social ont découvert un spectacle de cirque, conçu et interprété par d'autres enfants, en collaboration avec l'école de cirque de Roanne. **3** La plantation de 1 905 arbres et arbustes a débuté le 3 mars sur la plaine de la Rivoire, avec le Conseil Municipal Enfants. Ces jeunes plantations constituent une « micro-forêt » qui permet de redessiner les cheminements et de favoriser la biodiversité sur le site. **4** Le 4 mars, le Maire et les élus se sont rendus sur le chantier du futur Centre de Santé Municipal. L'isolation et la pose des cloisons intérieures sont déjà réalisées.





5

5 Pendant les vacances d'hiver, le centre social a accueilli les enfants. Ils ont notamment réalisé des sculptures en argile. **6** Jean-Philippe Dollé, policier municipal, est intervenu dans les écoles de la commune, pour sensibiliser les élèves de CM2 aux règles de bonne conduite sur Internet et évoquer avec eux les dangers qu'ils peuvent y rencontrer. **7** 10 000 œufs de saumon ont été déposés le 19 février dans l'incubateur situé dans le parc Beaulieu. D'ici quelques semaines, les alevins rejoindront le Renaison pour débiter leur périple jusqu'à l'océan. Cette action a pour objectif de favoriser le retour du saumon dans le fleuve Loire.



7



6



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

2021 : UNE ANNÉE ÉLECTORALE

En raison de l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a annoncé le report des élections régionales et départementales, initialement prévues au mois de mars. Sous réserve de conditions sanitaires favorables, celles-ci seront organisées simultanément les 13 et 20 juin. Si vous avez déménagé au cours de l'année ou si vous venez d'acquérir la nationalité française, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année. **Le délai d'inscription sur les listes, afin de pouvoir voter aux élections régionales et départementales cette année, est fixé au 7 mai 2021.**

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Si vous avez déménagé ou si vous venez d'acquérir la nationalité française, vous devez vous inscrire sur les listes électorales. Pour cela, deux solutions :

- **Rendez-vous en mairie avant le 7 mai à midi**, muni de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone, établie à votre nom et datant de moins de 3 mois).
- **Vous avez aussi la possibilité de faire votre demande sur riorges.icitoyen.fr**, le portail des démarches en ligne.

JEUNES ATTEIGNANT LEURS 18 ANS D'ICI LES ÉLECTIONS

Les jeunes qui auront 18 ans d'ici les prochaines élections seront inscrits d'office par l'I.N.S.E.E. sur les listes électorales de la commune dans laquelle ils ont été recensés pour la journée d'appel.

Si vous vous êtes installé à Riorges depuis votre recensement, contactez le service Élections.

- **Plus d'informations auprès du service Élections au 04 77 23 62 77.** Vérifiez votre situation électorale sur riorges.icitoyen.fr

en bref...

>> BIENTÔT UN GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR LES PROFESSIONNELS

À compter du 1^{er} janvier 2022, les communes de plus de 3 500 habitants devront recevoir et instruire les autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée. De manière à anticiper cette échéance réglementaire, la municipalité a choisi d'ouvrir, dès le 1^{er} mai 2021, un guichet numérique pour les professionnels. Dans un premier temps, les autorisations concerneront uniquement les Certificats d'urbanisme et les Déclarations d'intention d'aliéner. À partir du 1^{er} octobre 2021, le guichet numérique sera accessible aux particuliers pour toutes les autres demandes d'urbanisme.

>> TEMPO : LES INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 6 AVRIL

Pour ce troisième trimestre, les enfants pourront profiter des activités culturelles et sportives proposées après la classe par la municipalité, telles que le chant, le théâtre, le street hockey, la course d'orientation ou encore les grands jeux sportifs. Il sera également proposé aux enfants, à l'âme de petits créateurs, de s'initier à l'Art nature, en confectionnant des objets à partir de matériaux naturels.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi 6 avril, sur le Portail Famille. Les ateliers Tempo sont organisés dans chaque école élémentaire, de 16h15 à 17h30. L'adhésion annuelle est de 5, 10 ou 20 euros selon votre quotient familial. **Inscriptions et programme complet sur le Portail Famille.**

>> LES SAPEURS-POMPIERS DE LA LOIRE RECHERCHENT DES VOLONTAIRES

Dans la Loire, plus de 2 300 sapeurs-pompiers volontaires assurent la distribution des secours sur l'ensemble du département. Afin de renouveler ou de renforcer les effectifs des centres d'incendie et de secours, le SDIS de la Loire recherche des femmes ou des hommes qui ont envie de s'engager pour les autres ! Il faut avoir entre 18 et 55 ans, jouir de ses droits civiques et remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.

Plus d'informations : www.sdis42.fr

JEUNESSE

NOUVEAU : PRÉPARER SES EXAMENS EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Pour accompagner les jeunes Riorgois, lycéens et étudiants, dans la préparation de leurs examens, la municipalité met en place un programme gratuit, issu de la méthode des 3C.

C'est une nouveauté 2021 destinée aux jeunes. Un programme d'aide à la préparation aux examens est proposé aux jeunes Riorgois, qu'ils soient lycéens ou étudiants. Il se décline sur une dizaine de séances issues de la méthode des 3C (Calme, Concentration, Contrôle).

Cette méthode, reconnue par l'Éducation Nationale (label C.A.R.D.I.E), a pour objectif d'apprendre à gérer son stress. Elle permet de développer l'attention, la concentration, le calme, la maîtrise de soi et ainsi, d'améliorer ses résultats.

DES EXERCICES POUR LA MAÎTRISE DE SOI

Les séances sont animées par une intervenante spécialisée. Les sessions seront composées d'exercices corporels et de respiration pour aider à la concentration, à l'attention et à l'équilibre. Des exercices de mémoire et de confiance en soi seront aussi proposés. De quoi aborder la période d'examens dans les meilleures conditions !



IL RESTE ENCORE DES PLACES !

L'engagement se fait sur la totalité des séances. Celles-ci auront lieu chaque samedi, du 27 mars au 5 juin, de 11h45 à 12h45, à la Maison de Quartier du Pontet. Gratuit.

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, contactez le service jeunesse : luc.nayme@riorges.fr ou 04 77 23 80 24.



Isabelle Berthelot

Adjointe déléguée
à la jeunesse

« Nous développons une nouvelle série d'actions en direction des jeunes »

Cette année 2021 verra le lancement de plusieurs dispositifs, en direction des jeunes Riorgois. La première action lancée est celle de l'aide à la préparation aux examens, qui paraît encore plus nécessaire en cette année scolaire particulière. Dans les mois à venir, d'autres dispositifs seront développés, afin d'inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie locale et de les accompagner dans leurs projets. Nous leur proposerons de prendre part à des chantiers, en échange d'une rétribution. Pour les inciter à entreprendre, nous mettrons en place une bourse aux projets qui permettra de financer des projets culturels, sportifs ou solidaires par exemple. Un dispositif d'aide au permis de conduire sera créé pour les jeunes n'ayant pas les ressources nécessaires, en échange d'un volume horaire d'engagement dans une association locale. Enfin, si les conditions le permettent, nous souhaitons relancer cet été un rendez-vous festif en direction de la jeunesse, avec une block-party mêlant animations et musiques urbaines.

LOGEMENT

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE ALLÉE JULIEN VACHET

Conformément aux grands axes du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le tissu urbain riorgeois continue à se développer et à se renouveler. Une nouvelle opération de construction, allée Julien Vachet, sera livrée en mai prochain.



Jacky Barraud
Adjoint délégué au logement

Le secteur de la rue et l'allée Julien Vachet s'est transformé au cours des dernières années, impulsant une nouvelle dynamique dans ce quartier, proche des commerces et des services. Cette résidence permet par ailleurs à la commune d'avancer dans son objectif de disposer d'au moins 20 % de logements locatifs aidés. Il s'agit d'un objectif fixé par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains).

Dans l'allée Julien Vachet, une nouvelle résidence a vu le jour. Elle a été réalisée en VEFA (Vente en l'État de Futur Achèvement) par la société Primaloge, pour le compte du bailleur social, Cité Nouvelle. La livraison est prévue le 19 mai prochain.

Cette construction aux performances énergétiques RT 2012, comprend 32 logements du T2 au T4, répartis sur cinq bâtiments.

Les logements seront équipés de balcons ou de terrasses et les appartements du rez-de-chaussée bénéficieront de jardins privatifs. La résidence sera pourvue de 48 stationnements aériens et de locaux pour vélos.

Les logements seront mis en location au début du mois de juin.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CES LOGEMENTS ?

Les logements locatifs aidés sont attribués, sous condition de ressources. La demande se fait auprès de Cité Nouvelle. Les salariés d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salariés ou d'une entreprise du secteur agricole d'au moins 50 salariés peuvent aussi y avoir accès, via Action Logement.

→ **Contact** : 04 26 54 10 11

en bref...

>> RUE JULIEN VACHET : EXPÉRIMENTATION DU SENS UNIQUE

Afin de réguler le trafic et de sécuriser l'usage, la circulation en sens unique est expérimentée rue Julien Vachet. Dans cette rue mitoyenne avec la ville de Roanne, la circulation est autorisée depuis la rue Auguste Dourdein au carrefour des rues Vagneron, Fuyant et Galliéni. Cette expérimentation fera l'objet d'un bilan et permettra de définir le futur aménagement global de la rue.

VOIRIE

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RUE JEAN PLASSE SONT TERMINÉS

Les travaux de requalification de la rue Jean Plasse avaient débuté en octobre dernier. Ce chantier a permis de répondre à plusieurs enjeux en termes de déplacement, d'environnement et d'accessibilité.



Une continuité entre la plaine de la Rivoire et le parc du Prieuré a été aménagée. De manière à ouvrir l'entrée du parc du Prieuré sur la rue, un parvis aéré a été créé. Désormais, l'accès à la plaine de la Rivoire est mieux valorisé.

Les trottoirs ont été réhabilités pour répondre aux normes d'accessibilité et ainsi permettre un déplacement en toute sécurité des piétons.

La voirie a été restructurée de manière à pouvoir accueillir notamment, une piste cyclable.

La rue est désormais en sens unique de la Montée de la Croix Blanche à la place Verdun.

Les réseaux électriques ont été enfouis et les candélabres remplacés.

Vingt-cinq places de stationnement ont été aménagées, contre une dizaine auparavant, et une vingtaine de places supplémentaires sera créée d'ici le début de l'été. Le parking a été intégré au paysage. Des arbres, arbustes et vivaces ont été plantés tout autour.

LE COÛT TOTAL DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 371 662 €

Dans le cadre de la déconnexion des eaux pluviales, pour une limitation du ruissellement, une subvention de 37 970 € a été attribuée à la commune par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne via Roannaise de l'eau.

Le chantier a été mené par les services municipaux Espaces publics et mobilité et Parcs et paysages durables, ainsi que par les entreprises Chartier et Eurovia.

Les travaux près de chez vous

>> ÉCOLE DES SABLES

Le calendrier a dû être revu pour les travaux des sanitaires de l'école élémentaire des Sables. Prévus pour les vacances de printemps, ils seront réalisés pendant les congés d'été.

>> RÉNOVATION DES TROTTOIRS

Au début du mois de mars, les trottoirs de l'avenue Galliéni (côté centre commercial) ont été rénovés par le service Espaces publics et mobilité. Au cours du mois de mars, les trottoirs de l'allée Jacques Brel et de la rue Léon Blum seront également remis en état et aménagés en gore stabilisé.

>> RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACETTE RUE LOUIS DURAND

Il a été décidé, en concertation avec les riverains, de réaménager la placette rue Louis Durand. Des travaux débiteront en avril. De manière à apporter de l'ombre, un chêne sera planté, ainsi qu'un espace végétalisé composé d'arbustes et de pelouse. Une noue végétalisée sera créée pour récupérer l'eau de ruissellement. Quatre places de stationnement supplémentaires seront aménagées.

>> VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

La première phase de végétalisation du cimetière touche à sa fin, sur la partie ancienne. L'aménagement des entre-tombes est en cours. L'allée centrale sera réaménagée ce printemps.

PLANTES INVASIVES

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

L'ambroisie est une plante opportuniste invasive, capable de se développer rapidement dans de nombreux espaces tels que les parcelles agricoles, les bords de route, les chantiers, les terrains nus mais aussi les terrains privés, même en milieu urbain. Elle est en pleine expansion et colonise une grande partie de la France. La Loire fait partie des territoires particulièrement exposés.

POURQUOI FAUT-IL S'EN DÉBARRASSER ?

Les pollens provoquent des réactions allergiques chez les personnes sensibles. 6 à 12 % de la population exposée sont allergiques à l'ambroisie. C'est également une menace pour l'agriculture et pour la biodiversité. Dès qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer, car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.



QUELLES SONT LES RÉACTIONS ALLERGIQUES ?

Les symptômes sont saisonniers, ils interviennent à la fin de l'été et sont d'autant plus prononcés quand le taux de pollen dans l'air est élevé. Les réactions les plus couramment observées sont les démangeaisons, le nez qui coule, les yeux rouges, gonflés, larmoyants et une toux sèche. Parfois, les allergies peuvent provoquer des difficultés respiratoires ou encore des œdèmes pour les personnes les plus sensibles.

COMMENT L'ÉLIMINER ?

Pour éviter la production de pollen et limiter l'expansion de cette plante, elle doit être systématiquement détruite par arrachage ou fauchage, de préférence avant la floraison. En revanche, pour limiter d'éventuelles conséquences allergiques, il est conseillé de se munir de gants et d'un masque. Par ailleurs, la décontamination du matériel est indispensable pour éviter la dissémination. La plante ne doit surtout pas être jetée avec les déchets verts mais avec les déchets ménagers.

COMMENT PUIS-JE SIGNALER LA PRÉSENCE D'AMBROISIE SUR LA VOIE PUBLIQUE ?

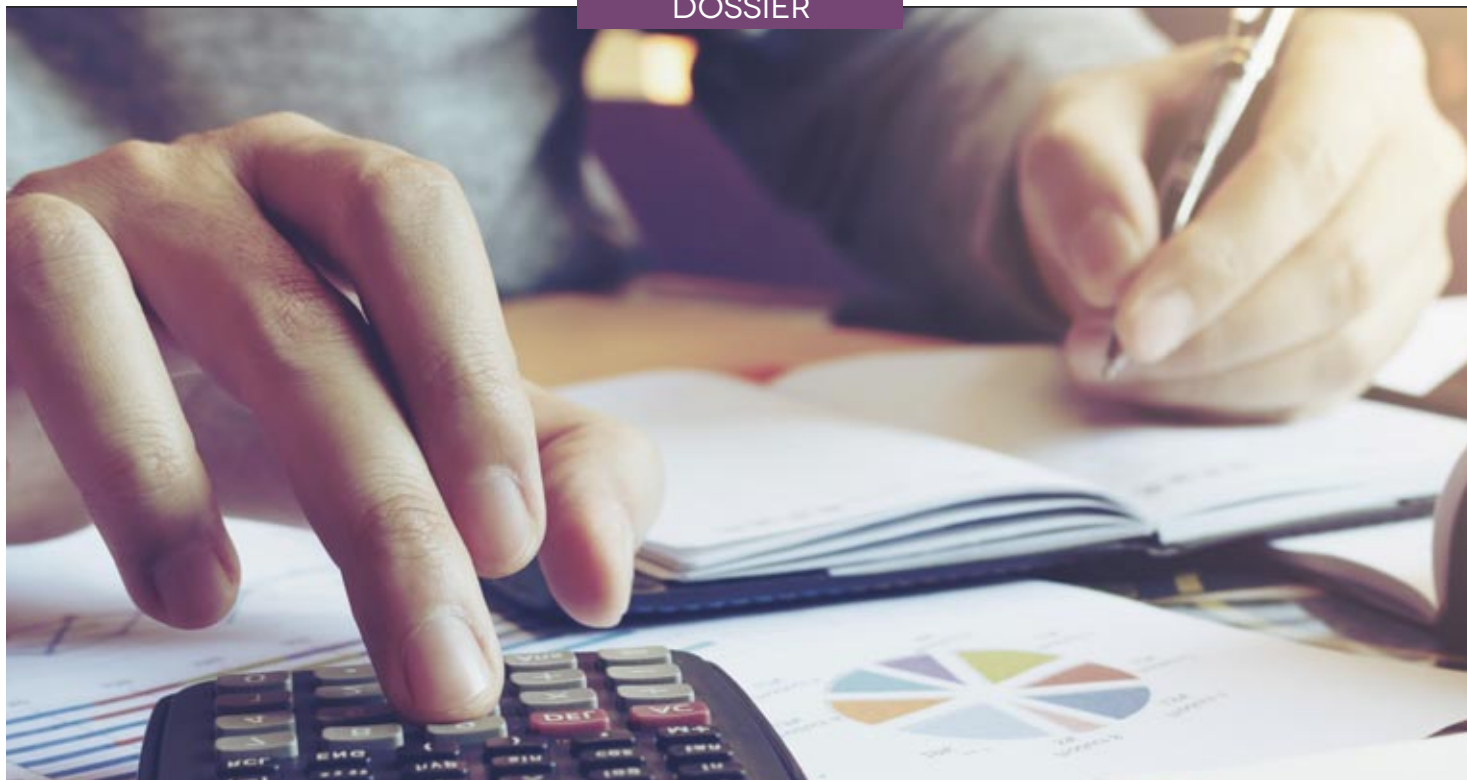
Vous pouvez effectuer un signalement sur la plateforme www.signalement-ambrosie.fr, sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ou encore via l'application *Signalement Ambrosie – Alkante*.

→ **Plus d'informations :** solidarites-sante.gouv.fr, rubrique ambrosie-info.

LA RENOUÉE DU JAPON : UNE BELLE PLANTE... NÉFASTE À LA BIODIVERSITÉ



La renouée du Japon est une plante invasive, particulièrement robuste. Elle prolifère essentiellement de façon sauvage, tapissant les terrains vagues ou les bordures de routes, de chemin et même des voies ferrées et des autoroutes. La renouée ne laisse aucune place aux autres végétaux et notamment à la flore locale, ce qui est néfaste pour la biodiversité ! À l'heure actuelle, il n'existe aucune technique d'éradication définitive de la renouée du Japon. Les mesures sont donc essentiellement préventives.



Budget 2021

La feuille de route

Le premier budget primitif du mandat a été approuvé lors du conseil municipal du 3 mars. Après une année marquée par la crise sanitaire, ce budget se veut volontaire et solidaire. La municipalité s'engage auprès de tous les Riorgois, pour leur offrir un cadre de vie agréable et apaisé.

Quel est le rôle du budget pour la commune ?

Il permet de prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune de Riorges au cours de l'année, de définir la politique fiscale (fixation des taux), et de déterminer les principaux investissements.

4 710 240 €

C'est le montant qui sera consacré cette année aux nouveaux investissements.

0 %

Les taux d'impositions municipaux n'augmenteront pas en 2021. À Riorges, ils n'ont pas augmenté depuis 24 ans.

2,8 années

C'est la capacité de désendettement de Riorges. La moyenne pour les communes de même strate est de 4,46 années (chiffres 2018).

→ [Retrouvez plus d'informations](http://www.riorges.fr) sur le budget ainsi que la vidéo du conseil municipal sur www.riorges.fr

BUDGET 2021

UNE GESTION SAINES ET RIGOUREUSE

Le conseil municipal du 3 mars a approuvé le budget 2021, véritable feuille de route concernant les projets et les actions qui seront menés cette année. Malgré le contexte contraint, la municipalité a élaboré un budget au service des habitants, à tous les âges de la vie, et agit pour conforter et améliorer le cadre de vie, le dynamisme et l'attractivité de Riorges.

Trois lignes directrices

→ Un investissement soutenu

La capacité d'investissement de la commune de Riorges s'élève à 4 710 240 € dont 1 050 000 € de travaux en régie. Elle permettra la mise en œuvre de plusieurs projets, tels que le renouvellement urbain, la rénovation de bâtiments municipaux, la réfection de la voirie ou l'acquisition d'équipements pour les écoles et les associations.

→ Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

La municipalité maîtrise ses dépenses de fonctionnement, avec la mise en place d'outils, tels que le dialogue de gestion et la prospective budgétaire et financière.

→ Un faible recours à l'emprunt

Le recours à l'emprunt reste de nouveau limité en 2021 (estimé à 1,2 M €). Cela sans détériorer le ratio d'endettement de la commune, qui reste largement inférieur à celui des communes de même taille.

Comment le budget se compose-t-il ?

→ Une section de fonctionnement à 12 348 896 €

Les dépenses de fonctionnement concernent la gestion courante des services de la commune : services mis à disposition des habitants, achat de matériel, entretien des bâtiments, salaires des personnels ... Ces dépenses sont équilibrées par les recettes de fonctionnement qui proviennent de l'impôt et des taxes diverses, de l'attribution de compensation versée par Roannais Agglomération, des dotations versées par l'État, des subventions et enfin des recettes municipales perçues (restaurants scolaires, billetteries ...).

→ Une section d'investissement à 8 868 973 €

Il s'agit de la part du budget consacrée aux grandes opérations qui seront réalisées dans l'année (lire le détail en page 14), incluant les reports de 2020. En 2021, 4 710 240 € seront dédiés à la concrétisation des projets municipaux. Ce montant correspond aux dépenses d'investissement hors remboursement du capital de la dette.

QUESTIONS À

Nabih Nejjar
Adjoint délégué aux finances



« Nous enclenchons la feuille de route du mandat »

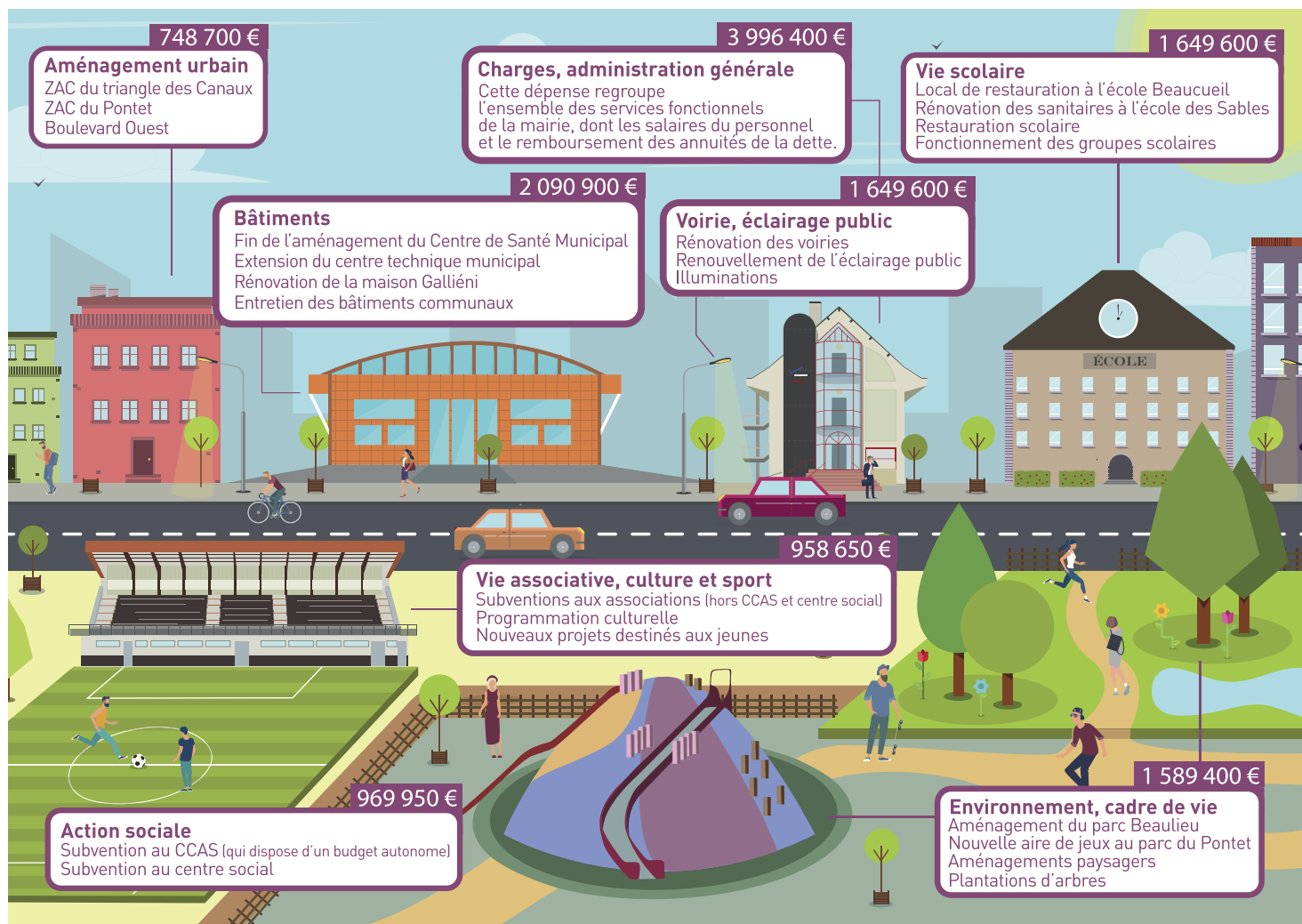
Compte tenu du contexte marqué par la crise sanitaire, quelles ont été les priorités de la municipalité dans l'élaboration de ce budget ?

Comme chaque année, la municipalité a élaboré son budget avec le souci de maintenir le service quotidien aux habitants, que ce soit pour la vie scolaire, la vie associative, le cadre de vie... L'année 2020 a été particulière. Des reports ont été opérés en 2021 pour les travaux qui n'ont pas pu être réalisés. Les subventions aux associations ont été maintenues au même niveau, en 2020 comme en 2021. Nous développons aussi cette année des projets en direction des jeunes, pour les accompagner dans cette période compliquée. Le niveau d'investissement soutenu, décidé par la municipalité, participe par ailleurs à la relance économique.

Comment des marges de manœuvre sont-elles dégagées ?

Ce premier budget, qui reste dans la continuité de l'action municipale, enclenche la feuille de route du mandat. Un réel effort est fait pour contenir les dépenses de fonctionnement. Pour cela, un travail autour des dialogues de gestion est mené entre élus et services : chaque ligne de dépense est examinée et questionnée. Cela permet d'optimiser les ressources et d'avoir une vue d'ensemble sur les charges de fonctionnement, que nous devons contenir afin de dégager

Comment le budget est-il réparti ?



Hors opérations d'ordre / Les charges de personnel sont réparties dans chaque item.

des marges de manœuvre pour l'investissement (capacité d'autofinancement). En 2021, le niveau d'investissement augmente de 800 000 € par rapport à celui de 2020. Plusieurs projets vont se poursuivre, comme celui du Centre de Santé Municipal, ou démarrer comme au parc Beaulieu. Enfin, les investissements nécessaires pour la voirie, les espaces verts et les bâtiments sont confortés. Un plan pluriannuel d'investissement permet de prévoir les investissements sur plusieurs années, comme ce sera par exemple le cas pour le réaménagement du parc Beaulieu et celui du parc sportif Galliéni.

Nous parlons chaque année d'un contexte budgétaire contraint, qu'en est-il pour 2021 ?

Sur le mandat 2014-2020, les baisses des dotations de l'État ont représenté plus de 4,8 millions d'euros pour la commune. C'est une somme qui aurait permis de réaliser de beaux investissements. La baisse va se poursuivre cette année. L'élaboration budgétaire n'est pas un exercice simple pour les communes. Dans ce contexte, il est essentiel de faire preuve d'une gestion financière rigoureuse et d'avoir une vision à moyen et long terme. Pour Riorges, cela se traduit par un budget tourné vers l'avenir, qui assure à nos concitoyens les services attendus, et à la commune, les moyens de son développement, de son dynamisme et de son attractivité.

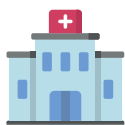
Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette s'élève à 5 442 550 €

La dette s'élève à 493 € par habitant. C'est beaucoup moins que la moyenne nationale des villes de 10 000 à 20 000 habitants (907 € par habitant, chiffres 2019).

Fiscalité locale : ce qui change sur votre feuille d'imposition cette année

La municipalité n'augmentera pas les taux d'imposition pour la 24^e année consécutive. Vous remarquerez cependant un changement cette année sur votre feuille de taxe foncière sur les propriétés bâties. Afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation pour les communes, le taux pratiqué auparavant par le département sera désormais ajouté sur la colonne du taux pratiqué par la commune. Les deux taux s'additionnent, en restant inchangés pour le contribuable.

QUELS PROJETS MENÉS EN 2021 ?



CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL

→ 250 000 €

Les travaux d'aménagement du futur Centre de Santé Municipal seront finalisés cette année. Le mobilier et les différents équipements nécessaires à son ouverture seront acquis. Le parking sera aménagé, avec la création de nouvelles places de stationnement et des plantations.



RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE BEAUCUEIL

→ 85 000 €

Le nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire de l'école Beaucueil a augmenté au fil des années, le local ne permet plus de les accueillir dans des conditions satisfaisantes. Dans l'attente d'un réaménagement global des abords de l'école, un local temporaire sera installé pour qu'ils puissent disposer de plus d'espace.



RÉNOVATION DE LA VOIRIE

→ 680 200 €

La rénovation des rues de Saint-Romain et Jean-Baptiste Magnet sera poursuivie. La rue Ifflander et la rue Jules Ferry seront reprises. L'étude sur le réaménagement de la rue Pierre Semard sera lancée.



NOUVELLE AIRE DE JEUX AU PARC DU PONTET

→ 40 000 €

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants sera installée au parc du Pontet.



RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE RUE LÉON BLUM

→ 90 000 €

Les candélabres seront renouvelés et les réseaux enfouis. Le chantier permettra de réduire la consommation énergétique de 50 %.



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU PARC BEAULIEU

→ 310 000 €

Des travaux seront menés sur la clôture du parc, sur les cheminements et l'éclairage. De nouveaux arbres seront plantés. Une étude sera lancée pour le renouvellement des aires de jeux et la rénovation de la butte.



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

→ 600 000 €

Le centre technique municipal sera agrandi et des aménagements extérieurs seront réalisés. Ces travaux permettront de regrouper l'ensemble des services techniques municipaux et donc de libérer d'autres locaux sur la commune, à commencer par les ateliers actuellement situés aux abords de l'école Beaucueil.



TRAVAUX DE VÉGÉTALISATION

→ 119 000 €

La végétalisation des espaces permet d'apporter de nouveaux îlots de fraîcheur et de mieux maîtriser l'entretien. Les travaux de végétalisation du cimetière seront poursuivis sur la partie nouvelle. L'esplanade Gallieni sera réaménagée avec des espaces verts.



ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DES ÉCOLES

→ 17 200 €

Les différentes classes des écoles maternelles seront pourvues d'écrans, d'ordinateurs portables et de vidéoprojecteurs. Les écoles élémentaires sont quant à elles déjà équipées.

BYP PLÂTRERIE PEINTURE UNE MICRO-ENTREPRISE DE RÉNOVATION



→ 07 85 41 33 47
naelberthurel@gmail.com
f byplatreriepeinture

BYP Plâtrerie Peinture intervient sur la rénovation intérieure immobilière, chez des particuliers ou des constructeurs. *Je travaille seul mais je fais régulièrement appel à des sous-traitants pour des travaux dont les domaines de compétences ne sont pas les miens*, nous explique Yoann Berthurel.

De formation plaquiste-plâtrier, l'artisan a travaillé en entreprise et a notamment été formateur pour un CFA de Saint-Étienne. *Cette expérience a été très enrichissante, mais j'ai préféré revenir à mon métier sur le terrain. Le fait d'avoir ma propre entreprise me permet de mieux organiser mon temps pour réaliser les travaux. Le relationnel avec les clients est aussi très important pour moi.*

Les demandes de travaux qui lui sont faites concernent des biens anciens comme neufs. *Je préfère intervenir sur des chantiers anciens à rénover, le travail est souvent plus fastidieux et minutieux, mais il y a plus de challenges !*

THÉLEM ASSURANCES DES OFFRES POUR PROTÉGER LES BIENS ET LES PERSONNES

Basée auparavant à Roanne, l'agence Thélem assurances s'est implantée à Riorges, dans le quartier du Pontet en février 2020, pour investir des locaux plus confortables et adaptés.

Aujourd'hui, nous sommes trois collaborateurs à disposition de nos 1 500 clients. Nous gérons au quotidien environ 3 500 contrats, explique Frédéric Lan, directeur de l'agence.

La société propose des offres d'assurances liées au quotidien, telles que les assurances auto, habitation, loisirs, santé, prévoyance ou encore assurance emprunteur. Celles-ci concernent aussi bien les particuliers que les professionnels. *Nous sommes une compagnie d'assurance mutualiste à taille humaine et un groupe indépendant qui existe depuis 200 ans. Thélem assurances Riorges est avant tout une agence locale et familiale. Cette proximité avec nos clients nous permet d'être plus réactifs.*

→ 83 avenue Charles de Gaulle. 04 77 71 14 73

Le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 8h45 à 12h45.

www.thelem-assurances.fr f thelem.assurances



GILLES MICHAUD, CONSEILLER IMMOBILIER



Passionné d'immobilier depuis toujours et après une reconversion professionnelle, Gilles Michaud est devenu conseiller indépendant en immobilier pour le compte du réseau immobilier SAFTI. Il recherche des biens à la vente pour les proposer à ses clients. Costellois de naissance et habitant à Riorges depuis plus de 30 ans, il reste attentif à l'évolution du marché immobilier local, qui se révèle de plus en plus tendu. *Ce que j'aime dans ce métier, c'est la liberté dans l'organisation de mon temps et le relationnel avec les vendeurs et les acheteurs. Ce qui m'importe, c'est de satisfaire chaque partie et je me rends très disponible. Je préfère travailler en mandat exclusif de manière à prendre mon temps sur la recherche et ainsi proposer des biens de qualité au bon prix.*

→ 06 26 79 24 74 – gilles.michaud@safti.fr
www.safti.fr/votre-conseiller-safti/gilles-michaud

ZAC DU TRIANGLE DES CANAUX

L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Co-président du Club-photo vidéo de Riorges, Bernard Papouzopoulos a suivi pendant quatre mois le chantier de déconstruction et de démolition mené dans la ZAC du triangle des Canaux.



Bernard Papouzopoulos, sur le site des Canaux

Des objets sur le sol, témoins de la vie passée, des machines qui ressemblent à des animaux qui dévorent les murs... Pendant quatre mois, Bernard Papouzopoulos a saisi avec son objectif, les différentes étapes du projet de renouvellement urbain mené aux Canaux. Il a pris plus 800 clichés pour en sélectionner quelques dizaines qui racontent le chantier.

Je suis plutôt spécialisé dans la photographie animalière mais ayant déjà suivi un chantier de déconstruction, j'ai souhaité renouveler l'expérience aux Canaux. Après accord de la municipalité et mise en place des dispositions nécessaires de sécurité, je me suis rendu régulièrement sur le chantier, explique le photographe. Au début, j'ai trouvé beaucoup d'objets laissés en l'état sur le site, qui parlaient de la vie d'avant dans le quartier. Puis j'ai suivi les différentes phases de déconstruction, jusqu'au déblaiement. À chacune de mes visites, je découvrais de nouvelles choses. Je voulais faire des images inattendues, par rapport à ce qu'on pense trouver sur un site de démolition. J'ai donné un titre à chacune de mes photos. Il exprime mon ressenti, ce que j'ai vu.

→ Retrouvez plus d'images du travail réalisé par Bernard Papouzopoulos sur www.riorges.fr



- 1 Tyrannosaurus
- 2 Tourment céleste
- 3 Marée basse pour le Goëland
- 4 Valse

PROGRAMMATION

À RIORGES, LE SPECTACLE CONTINUE

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les salles de spectacle n'ont toujours pas reçu d'autorisation de réouverture. Pour que la culture rencontre les Riorgeois, la municipalité a mis en place de nouvelles programmations pour les mois de mars et d'avril avec des surprises, chaque vendredi.

Après une première série d'actions conçues spécialement dans le cadre du confinement à la fin de l'année dernière, de nouvelles propositions culturelles ont été déployées sur la commune depuis le 12 mars. Des spectacles sont proposés aux habitants, avec des formules adaptées au contexte sanitaire. Musique, danse, théâtre... : les artistes locaux viennent à votre rencontre !

À VOS FENÊTRES : LE RETOUR !

Particulièrement bien reçus en décembre dernier, les spectacles surprise, joués sous les fenêtres des habitants, sont de retour. Un vendredi sur deux, un spectacle (musique, danse ou théâtre) est joué dans la ville, en pied d'immeubles. Plusieurs mini-représentations d'une dizaine de minutes seront ainsi données, dans différents quartiers après 18h. Comme lors de la première édition, les lieux sont tenus secrets : afin d'éviter tout rassemblement public mais aussi, pour conserver l'effet de surprise pour les Riorgeois, qui seront donc invités à assister au spectacle, depuis leur fenêtre ou leur balcon.

DANS LES BUS

La municipalité s'associe à la STAR pour proposer des spectacles aux usagers des transports en commun. Chaque vendredi, sur la ligne 2, qui parcourt Riorges, des artistes s'invitent sur votre trajet pour un voyage culturel.

SPECTACLE ROULANT

Depuis le 19 mars, un drôle d'engin musical sillonne la commune, un vendredi soir sur deux, en alternance avec les spectacles "À vos fenêtres". Embarqués sur un camion plateau, des musiciens vous proposent un concert poétique. Le camion fera des arrêts dans différents quartiers après 18h. Aurez-vous la surprise de le découvrir depuis votre fenêtre ou votre jardin ?

ET TOUJOURS...

Vingt-cinq tirages photo sont exposés dans la ville. Ils représentent des spectacles qui ont eu lieu à Riorges au cours des dernières années. Les avez-vous croisés ? Partagez vos trouvailles sur les réseaux sociaux avec le #riorges.

Les boîtes à lire se déplacent au domicile des Riorgeois !

Une liste d'ouvrages disponibles est publiée sur www.riorges.fr ainsi qu'un formulaire de contact. Un agent municipal prendra contact avec vous afin de vous livrer le ou les livres souhaités, à domicile, dans le respect des gestes barrières.



en bref...

>> LES RÉVÉLATIONS DES VICTOIRES DE LA MUSIQUE 2021 SONT PASSÉES AUX MARDI(S) DU GRAND MARAIS

Les Victoires de la musique 2021 ont récompensé deux artistes que vous avez pu découvrir à Riorges. Les Mardi(s) du Grand Marais avaient en effet reçu Yseult, sacrée révélation féminine, en février 2020, et Hervé, révélation masculine, en octobre 2019.



Du 29 janvier au 5 mars

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Abdullah KASAEV né le 6 février

Karam BELFKIH né le 8 février

Zoé GAYAUD née le 10 février

Lisa DUMONT née le 24 février

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS

Maxime CHAPON et Laëtitia AUGUSTO, 26 février

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

Martine FESSY épouse BARNAY, 63 ans (18 janvier)

Simone CARTAL (RONAT), 80 ans (19 janvier)

Spartaco DELLA LIBERA, 95 ans (20 janvier)

Chantal DURANTET épouse JOMAIN, 66 ans (21 janvier)

Roger CASSIN, 95 ans (7 février)

Danielle PRAT épouse FRATTINI, 77 ans (8 février)

Eric CHASSAING, 55 ans (12 février)

Antonio RÉGINA, 89 ans (13 février)

Pierre FRANCK, 94 ans (15 février)

Josette CLAIR épouse MERLEY, 88 ans (19 février)

André JOSSENT, 88 ans (19 février)

Raymond RIBOULET, 85 ans (19 février)

Alexandre LASCAR, 96 ans (22 février)

Jean-Paul MAZOYON, 67 ans (22 février)

Paul GOUTAUDIER, 90 ans (24 février)

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil : 04 77 23 62 62

mairie@riorges.fr

Urgences

Urgences SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'appel d'urgence gratuit depuis un portable : 112

Prendre rendez-vous avec un élu

04 77 23 62 65

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31

Service des déchets ménagers – Roannais Agglomération :

0 800 17 34 50

Urgence dépannage électricité (Enedis) : 09 72 67 50 42

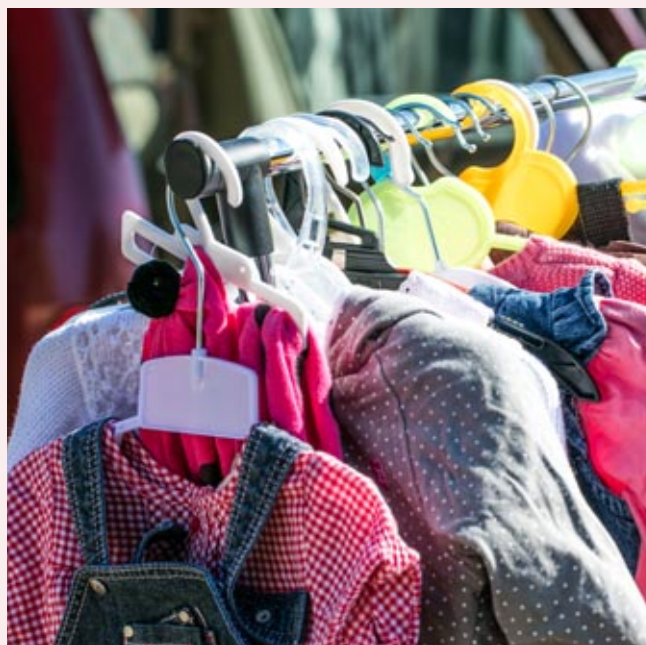
GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) : 0 800 47 33 33

STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27

Pôle Emploi : 39 49

Ces évènements sont annoncés sous réserve d'une situation sanitaire favorable.

Rendez-vous sur l'agenda de www.riorges.fr pour une information mise à jour en temps réel.



SAMEDI 10 AVRIL

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Initialement prévue le 6 mars, le centre social a reporté sa bourse aux vêtements au samedi 10 avril, pour une organisation en plein air. À l'arrivée du printemps, faites le vide dans vos placards ! Vêtements enfants, femmes, hommes ou encore matériel de puériculture seront les bienvenus sur les stands.

→ De 9h à 16h – parking du centre social, place Jean Cocteau
Emplacement sur réservation auprès du centre social au 04 77 72 31 25

DU 29 MARS AU 11 AVRIL

COURSE EN DUO OUVERTE À TOUS

L'ORMA et l'association UNSS du collège Schweitzer organisent une course en duo, autour de l'étang du Combray, au profit de l'association « Les P'tits courageux ». Le principe : une boucle balisée de 1,4 km est mise en place. Enfants, adultes et familles sont invités à venir courir sur la boucle quand ils le veulent. Une fois la course réalisée, vous déposez le bulletin mis à disposition par les organisateurs dans la boîte aux lettres située devant le gymnase, accompagné d'un don pour l'association si vous le souhaitez.

→ Départ de la course derrière le gymnase Léo Lagrange.
Bulletin à compléter disponible sur www.orma-riorges.fr.
Plus d'info : 06 43 43 94 73 ou 07 64 55 51 79



15 ET 16 MAI

FÊTE DES FLEURS ET DES PRODUITS DU TERROIR : NOTEZ LA DATE !

La municipalité et le comité des fêtes poursuivent le travail d'organisation de la fête des fleurs et des produits du terroir 2021. Si la réglementation le permet d'ici là, elle se tiendra le samedi 15 mai et le dimanche 16 mai, au parc Beaulieu. Toutes les mesures sanitaires nécessaires seront mises en œuvre. Plantes, aménagement du jardin, artisanat et produits du terroir côtoieront des animations pour toute la famille, si cela est autorisé.



IDÉE SORTIE

À CIEL OUVERT : LES ŒUVRES QUI RESTENT

Entre deux éditions du parcours d'art actuel À Ciel Ouvert, il y a toujours des œuvres à rencontrer ! Une nouvelle signalétique, mentionnant les œuvres toujours en place le long du parcours, a été installée à l'entrée du site. Les beaux jours arrivent : une balade s'impose !

Le CCAS

aux côtés des aînés

Lutte contre l'isolement,
maintien à domicile,
accompagnement administratif.

Contact : 04 77 23 60 95


Riorges

LA VILLE NATURE